

ENQUÊTE  
2015  
DONNÉES 2013



# LES CENTRES SOCIAUX

Poitou-Charentes

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX	4
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE POITOU-CHARENTES	5
DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS	6
DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	9
DES MOYENS ET DES RESSOURCES	10
FICHES DÉPARTEMENTALES	12

## LE CENTRE SOCIAL, AU SERVICE DU «VIVRE ENSEMBLE»

Nous avons le plaisir de vous présenter, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'observatoire des centres sociaux.

En Poitou-Charentes, ce sont 91 centres sociaux qui ont participé à cette démarche, en étroite collaboration avec l'Union régionale des centres sociaux et les quatre caisses d'Allocations familiales du Poitou-Charentes.

Ces centres sociaux, tous associatifs, ont comme mission prioritaire de développer l'expression et la participation des habitants, en œuvrant pour la cité, en offrant des espaces d'échange et de dialogue, en donnant la possibilité aux usagers d'être acteurs dans la mise en œuvre de leurs projets.

Cette dimension citoyenne est plus que jamais d'actualité, suite aux attentats de janvier 2015 qui ont fortement bousculé les valeurs de notre république.

La participation des habitants constitue un des fondements du projet centre social. Au-delà des différentes formes qu'elle peut revêtir, cette participation doit permettre de favoriser le lien social, d'être à l'écoute des besoins des habitants et de mettre en valeur les compétences de chacun.

Le sens des actions est probablement à valoriser, en prenant appui sur les principes fondateurs que sont le respect de la dignité humaine, la solidarité et la laïcité.

Au-delà des chiffres, la richesse et la pluralité des actions conduites par les centres sociaux, que vous pourrez découvrir au gré de ces pages, constituent de véritables outils au service du « vivre ensemble ».

**Philippe Arnould**, *Directeur de la Caf de Charente*

**Malika Anger-Bouressam**, *Directrice de la Caf de la Charente-Maritime*

**Magali Triby**, *Directrice de la Caf des Deux-Sèvres*

**Tania Conci**, *Directrice de la Caf de la Vienne*

et

**Jean Limeuil**, *Président de l'Union régionale des centres sociaux du Poitou-Charentes*

# CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

## DES PROJETS DE TERRITOIRE, POUR ET PAR LES HABITANTS

LE CENTRE SOCIAL EST UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ QUI VEILLE À L'ACCUEIL DES PERSONNES ET À LA MIXITÉ SOCIALE, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX FAMILLES ET AUX PUBLICS FRAGILISÉS.

### TERRITOIRE

**93**  
CENTRES  
SOCIAUX

**51** à dominante URBAINE  
**38** à dominante RURALE  
**4** spécifiques (*itinérant,  
gens du voyage...*)

Les centres sociaux, agissant dans le cadre de l'animation de la vie sociale, portent des missions d'intérêt général sur un territoire délimité.

### MÉTHODOLOGIE

Le centre social est ce lieu favorisant l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté. Cela tient à son organisation, aux instances de décision démocratiques, aux valeurs auxquelles sont référées ses actions et au cadre structuré par l'agrément donné par la caisse d'Allocations familiales. Toute intervention conduite dans un centre social est le résultat d'une élaboration collective qui doit prendre en compte les questions sociales d'aujourd'hui.

## DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

UN CENTRE SOCIAL PEUT ÊTRE SYMBOLISÉ PAR UNE MAISON COMPOSÉE DE TROIS PIÈCES : UNE CONSACRÉE AUX SERVICES, UNE AUTRE PROPICE À L'APPRENTISSAGE COLLECTIF ET ENFIN UNE TROISIÈME, LIEU D'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ.

### MAISON DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

Les centres sociaux proposent aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins individuels et aux intérêts particuliers.

### MAISON DES PROJETS COLLECTIFS

Les centres sociaux se mettent en dynamique à partir d'intérêts collectifs et recueillent des questions partagées pour construire des projets.

### MAISON DE LA CITOYENNETÉ

Les centres sociaux soutiennent la capacité des habitants à agir sur leur territoire, notamment dans le cadre de la gouvernance du centre et sur des questions d'intérêt général.

### QUESTIONNER LA GOUVERNANCE (DEUX-SÈVRES)

Quelle gouvernance pour le centre social de demain ? Cette question est au cœur d'une réflexion collective menée par les administrateurs du réseau des centres sociaux des Deux-Sèvres. En 2015, quatre équipes d'administrateurs et salariés ont fait le choix de questionner leurs habitudes et les usages pour imaginer une vie collective, pour mieux s'adapter aux nouveaux enjeux des centres sociaux et aux modes d'engagement des habitants.

## DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

UN LIEU DE PROMOTION DE LA PERSONNE ET DE PRINCIPES COMME LE RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE, LA SOLIDARITÉ, LA NEUTRALITÉ, LA MIXITÉ, LA LAÏCITÉ ET LA PARTICIPATION.

### UN MODE DE GESTION UNIQUE

**100%**  
des centres sociaux  
sont associatifs.

### LA MÉTHODOLOGIE DU PARTENARIAT

**50%** des centres sociaux  
ont une convention  
pluri-partenaire de soutien  
pour la conduite de leur projet,  
d'une durée supérieure ou  
égale au projet.

### UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

**98%** des centres sociaux  
ont au moins une instance associant  
les habitants au pilotage du projet.

**1900**  
habitants environ  
y sont associés.

## DES MOYENS ET DES RESSOURCES

UNE ÉQUIPE D'ANIMATION COMPOSÉE DE PROFESSIONNELS ET DE BÉNÉVOLES ENGAGÉS DANS LES ACTIONS ET LA GOUVERNANCE DU PROJET, ET DANS DES PARTENARIATS DE TERRITOIRE.

### MOYENS HUMAINS

**3 710**  
salariés différents  
(tous contrats confondus)

**745**  
actions de formation  
réalisées

### FINANCES

**787 300**  
euros  
de budget moyen  
d'un centre social.

**73 218 000**  
euros  
de budget cumulé  
au niveau régional.

# PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX

## Des centres sociaux adaptés aux territoires

Le centre social est à l'interface entre la demande des habitants dont il accompagne les expressions et les prescripteurs de politiques sociales et les acteurs de terrain. Par un travail coopératif, il défie la compilation de dispositifs au profit d'une complémentarité et d'une action concertées. Cette posture donne du sens à un partenariat qui est le gage d'une plus grande efficacité des politiques publiques.

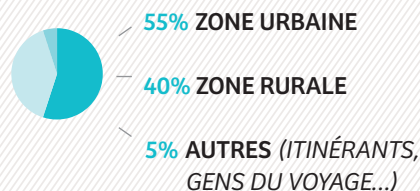
C'est aussi l'occasion de faire reconnaître la capacité des habitants à se saisir des questions qui les concernent, en prenant en charge l'animation et la coordination de « la vie sociale » sur leurs territoires. Le projet centre social repose donc sur cette reconnaissance du nouveau statut de l'habitant qui d'objet devient sujet et acteur à part entière. C'est ce qu'expriment certains en revendiquant le « développement du pouvoir d'agir » des habitants.

**En Poitou-Charentes, cela se traduit concrètement par des centres sociaux exclusivement associatifs.**

## Projet social et territoire d'intervention

Derrière une même appellation, les centres sociaux agissent sur des territoires différents dont les caractéristiques ont une influence sur le projet.

## Echelle d'intervention



## TENDANCE NATIONALE

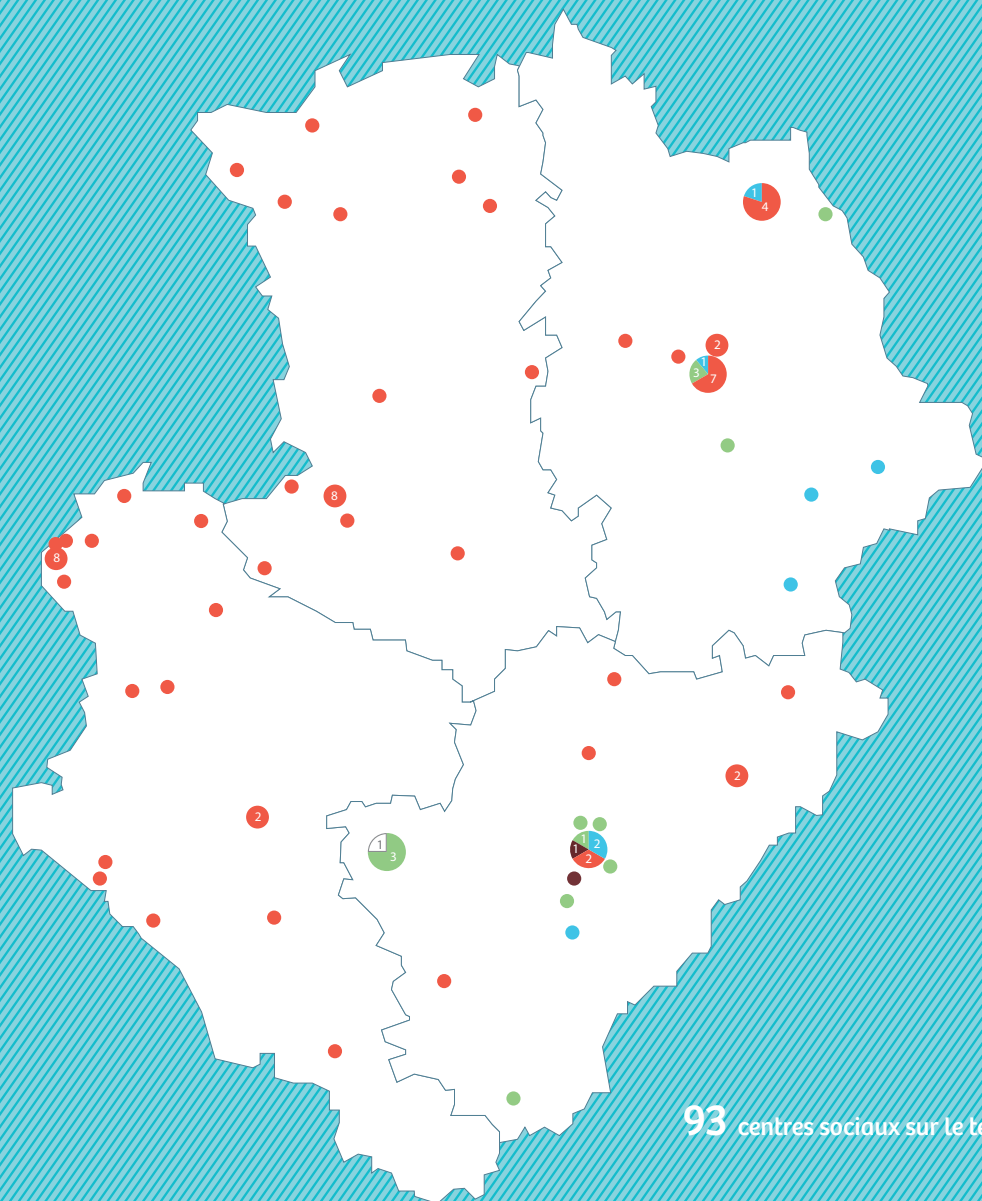
82% ZONE URBAINE / 16% ZONE RURALE / 2% AUTRE

### DÉFENDRE LA LÉGITIMITÉ DE DEUX CENTRES SOCIAUX (CHARENTE-MARITIME)

La réforme territoriale a contraint les cantons de Marans et Courçon à fusionner. Sur le territoire de la nouvelle intercommunalité, la Communauté de communes Aunis Atlantique, les deux centres sociaux sont allés à la rencontre des élus communautaires pour expliquer l'action des centres, leurs complémentarités, la plus-value apportée par deux centres sur un territoire rural où la proximité est un enjeu crucial. Un nouveau partenariat a donc été imaginé par les élus, qui respecte chaque projet social et répond aux besoins des habitants.



# CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE POITOU-CHARENTES



93 centres sociaux sur le territoire

- 68 ● Fédération des Centres Sociaux
- 2 ● Double affiliation Centres Sociaux/FRMJC
- 1 ● non affilié
- 8 ● FRMJC
- 14 ● Ligue de l'Enseignement (fo)

# UN ESPACE DE SERVICE

## Une population jeune

**11 200** enfants âgés de 0 à 6 ans

**18 000** enfants de 7 à 12 ans  
(soit en moyenne 194 par centre social)

**4 300** enfants de 11 à 13 ans

**5 000** adolescents de 13 à 17 ans

**2 000** jeunes de 16 à 25 ans

## Des services pour l'accueillir



- **petite enfance** : crèches, halte-garderie...
- **enfance** : accueil de loisirs...
- **adolescents** : espaces ados, espaces jeunes...

## L'ACCÈS AUX DROITS, UN ENJEU PARTAGÉ (POITOU-CHARENTES)

Dans le cadre d'une expérimentation lancée par la Fédération des Caf Centre Ouest Atlantique, 16 centres sociaux se sont portés volontaires pour imaginer avec leur Caf de nouvelles actions visant un meilleur accès aux services.

Ainsi, dans une approche concertée entre Caf et centres sociaux, rendre aisée l'utilisation des outils numériques, faire des démarches administratives en ligne, prendre rendez-vous avec sa Caf sont autant de questions qui trouvent un accompagnement au sein des centres sociaux et qui facilitent la vie quotidienne des usagers les plus éloignés de ces technologies.

## Avec les jeunes de 16 ans et plus

Pour les jeunes de plus de 16 ans, les centres sociaux accompagnent :

**42 actions** liées aux loisirs

**30 actions** liées aux accompagnements scolaires et de formation

**16 actions** en lien avec l'insertion professionnelle



## UN ESPACE D'ACTION COLLECTIVE



**5 700** bénévoles  
mettent leurs compétences, leur temps libre, leur engagement au service du projet du centre social de leur quartier, de leur commune, de leur ville.

Ils constituent le socle de l'action collective des centres sociaux et portent l'image et la spécificité de la vie associative.



**1 375** associations  
trouvent grâce aux centres sociaux un lieu pour se réunir, organiser leurs manifestations, gérer les contraintes administratives...

300 d'entre elles ont un partenariat fort avec le centre social et mènent en commun de nombreuses activités.

**310** équivalents temps plein (ETP)  
environ sont représentés par le bénévolat dans les associations

La présence des bénévoles d'activité est particulièrement forte dans les actions telles que :

- Les épiceries sociales
- L'accompagnement à la scolarité
- Les sorties « familles »
- Les manifestations festives
- La lutte contre l'illettrisme



### A ROUMAZIÈRES-LOUBERT « JEUX M'AMUZE » (CHARENTE)

Chaque année, les bénévoles du centre social culturel et sportif de Roumazières-Loubert organisent la fête du jeu baptisée « Jeux M'amuze ». Cette animation proposée sur un bassin de vie de 8 000 habitants doit sa réussite à l'énergie d'une équipe de bénévoles et de salariés qui toute l'année prépare ces festivités. Le succès est au rendez-vous avec plus de 3 000 participants, des troupes de comédiens en résidence, des découvertes ludiques. Un festival du jeu qui fédère les habitants de 7 à 77 ans au cœur de ce territoire rural.

# UN ESPACE D'INITIATIVE CITOYENNE

Le centre social permet l'expression citoyenne et politique d'administrateurs bénévoles impliqués.



**100%**  
des centres sociaux  
sont associatifs.

**1 900**  
administrateurs bénévoles  
gèrent ces centres sociaux,  
soit 21 personnes  
en moyenne par centre

**82 000**  
heures sont consacrées  
par ces bénévoles  
à l'élaboration et  
à la gestion du projet.

Dans **99%** des centres sociaux les administrateurs définissent le projet social

Dans **98%** des centres sociaux les administrateurs sont en relation avec les élus locaux

**45%** des centres sont en lien avec des instances de démocratie participative  
(conseil de quartier, conseil de développement...)

Pour définir leurs projets,  
les administrateurs s'appuient sur  
les questions sociales de leur territoire.

**16** centres sociaux  
ont réalisé un diagnostic de territoire  
dans le cadre du renouvellement  
de leur projet social.

Ils partagent leurs analyses avec les élus :

**188** rencontres  
entre les élus de la collectivité  
locale et des groupes d'habitants  
sur une question du territoire.

## DES BÉNÉVOLES S'ENGAGENT DANS LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE (CHARENTE-MARITIME).

A Saint-Sulpice-de-Royan, dans le cadre de la procédure d'agrément, les partenaires (CAF, collectivités territoriales) ont validé la nécessité pour le centre social de redéfinir le territoire d'intervention le plus pertinent pour le futur projet social. Le travail a été mené de façon collaborative. Chacun a d'abord établi sa propre carte du territoire, en fonction de son vécu, puis les bénévoles sont allés à la rencontre des maires, des responsables associatifs et des habitants. L'analyse croisée de ces perceptions a permis de redéfinir le nouveau territoire d'intervention du centre social.

# LE PARTENARIAT, ADN DU CENTRE SOCIAL

La démarche des centres sociaux se concrétise par la mise en œuvre d'espaces de dialogue entre associations et acteurs des politiques publiques locales autour d'enjeux partagés. Ces accords aboutissent, parfois, à des conventions pluri-partenariales.

Cet acte politique engage la responsabilité des acteurs du territoire et sert de cadre à des conventionnements opérationnels et financiers locaux, en prenant appui sur les diagnostics partagés.

Cette stratégie permet de définir :

- une ambition commune dans un esprit d'intérêt général où la parole de chacun est prise en compte, de l'élu à l'habitant,
- un projet favorisant une intervention globale pour éviter la superposition de dispositifs et de mesures qui segmentent l'intervention sociale au détriment d'une action de fond,
- des réflexions politiques partagées pour éviter une logique d'exécution de programmes où l'habitant n'est pas identifié comme acteur.



**100%**  
des centres sociaux  
conventionnent avec  
la CAF locale

**100%**  
avec la ou les collectivités  
locales (mairies  
ou communautés  
de communes)

**90%**  
avec le Conseil  
départemental

**57%**  
avec le Conseil régional

**55%**  
avec la MSA

## ANIMER UNE « COORDINATION SOCIALE » (DEUX-SÈVRES)

Le centre social d'Airvault anime un partenariat concret permettant aux travailleurs sociaux de mieux se connaître. Le sujet de leurs rencontres n'est pas forcément une action précise mais plutôt une volonté de s'informer mutuellement sur ce que chacun fait. Tous les trois mois, les salariés du Conseil départemental, de la Caf, de la MSA, de la mission locale, de l'Udaf et de la résidence sociale se retrouvent ainsi, pour partager, coopérer et agir de façon cohérente.

# LES MOYENS HUMAINS

Le centre social élabore et réalise son projet grâce au concours d'une multitude d'acteurs dont des salariés, aux côtés des bénévoles d'activités et administrateurs.



**3 710** salariés  
dont 595 emplois aidés

**1 490** ETP\*  
soit 17 ETP en moyenne par centre.  
\*équivalents temps plein

Rappel national : 24 000 ETP  
soit 17 ETP en moyenne par centre.

**150** salariés mis à disposition  
s'ajoutent à ces salariés associatifs directs, le plus souvent mis à disposition par la collectivité locale de référence, ce qui représente 80 ETP.

**100%** des centres sociaux  
ont une convention collective,

## Des équipes professionnelles

### aux métiers complémentaires

#### **301 ETP PILOTAGE**

104 ETP direction, 197 ETP accueil, secrétariat, comptabilité

#### **990 ETP ANIMATION**

#### **119 ETP AUTRES FONCTIONS**

(entretien, interventions techniques...)

**75%** appliquent la convention  
ALISFA (Acteurs du lien social et familial),

**22%** appliquent la convention collective de l'Animation.

#### DES ACTIONS DE FORMATION MUTUALISÉES

Pour le réseau des MJC, la formation des salariés s'organise entre plusieurs structures. Cette année, les comptables des Maisons des jeunes et de la culture de Poitiers, de Montmorillon, du Canton de L'Isle-Jourdain et d'Availles-Limouzines ont participé à une formation pour appréhender la nouvelle Déclaration Sociale Nominative (DSN). Cette façon de faire permet aussi la rencontre et l'échange entre les pratiques professionnelles.

# LES MOYENS FINANCIERS

## Montant des charges des centres sociaux

**73 218 000 €** cumulé

**787 300 €** par centre social en moyenne

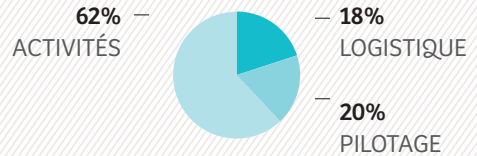
Des disparités existent dans les budgets des centres sociaux, en fonction des territoires couverts et des actions qu'ils mènent.



## DES ACTIONS DIVERSIFIÉES

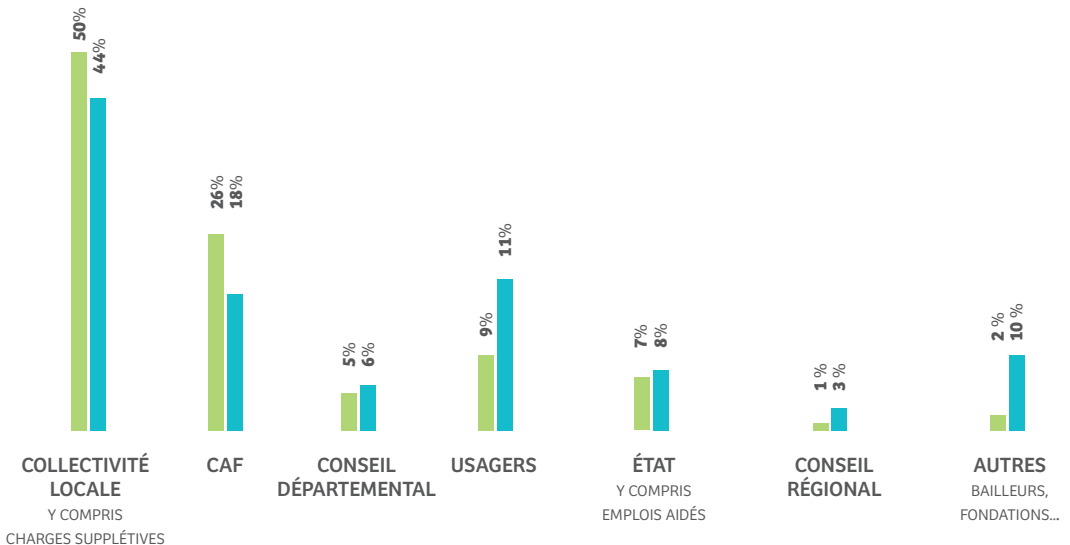
Certains centres sociaux gèrent des budgets d'environ 2 millions d'euros et développent tout un ensemble d'actions. Le centre socioculturel de la Blaiserie à Poitiers propose ainsi des centres de loisirs, des séjours à l'étranger, une épicerie solidaire, une auto-école, une salle de spectacle, des cours de zumba, de la location de scooters, une salle conviviale, un espace numérique... et plein d'autres choses.

## Répartition du budget

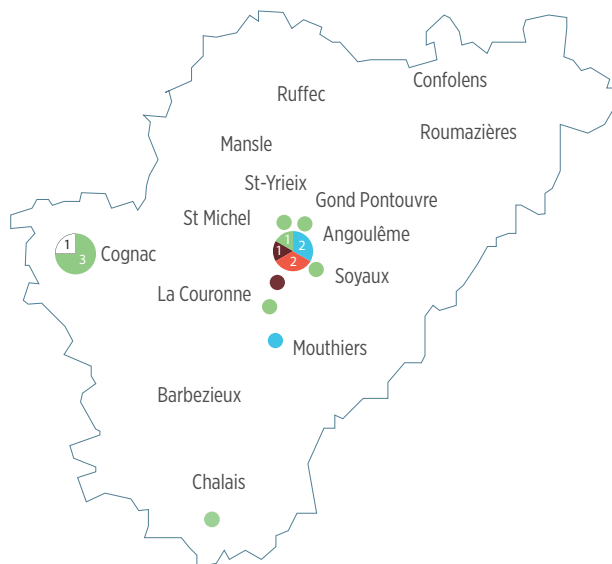


## Les financeurs

FRANCE  
POITOU-CHARENTES



# CHARENTE



**23 CENTRES**  
AGRÉÉS PAR LA CAF

**10 ADHÉRENTS**  
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

**21 CENTRES**  
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

**5 ADHÉRENTS**  
À LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC

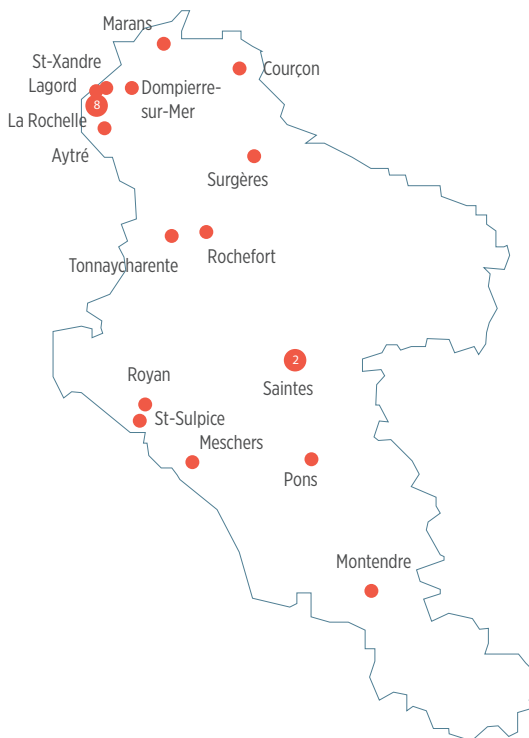
**9 ADHÉRENTS**  
À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

**1 125 BÉNÉVOLES**  
ADMINISTRATEURS ET  
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS  
ENGAGÉS

**672 SALARIÉS** > **315 ETP**  
**14,7 M€** DE BUDGET CUMULÉ  
**639 000€** EN MOYENNE PAR CENTRE

**256 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES**  
**68 845 HEURES** DE BÉNÉVOLAT

# CHARENTE-MARITIME



## 24 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

**1 219** BÉNÉVOLES  
ADMINISTRATEURS ET  
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS  
ENGAGÉS

## 24 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

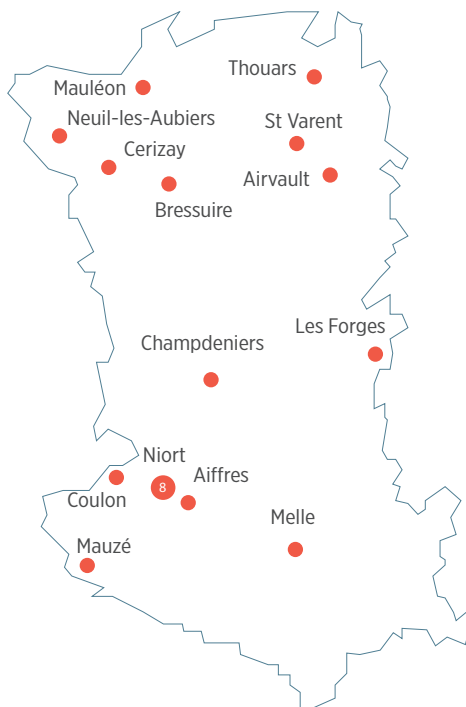
**875** SALARIÉS > **438** ETP  
**22,8 M€** DE BUDGET CUMULÉ  
**908 400€** EN MOYENNE PAR CENTRE

## 24 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

**221** ASSOCIATIONS ACCUEILLIES  
**109 095** HEURES DE BÉNÉVOLAT

# DEUX-SÈVRES



## 21 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

**1 497** BÉNÉVOLES  
ADMINISTRATEURS ET  
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS  
ENGAGÉS

## 21 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

**483** SALARIÉS > **235** ETP  
**13 M€** DE BUDGET CUMULÉ  
**617 200€** EN MOYENNE PAR CENTRE

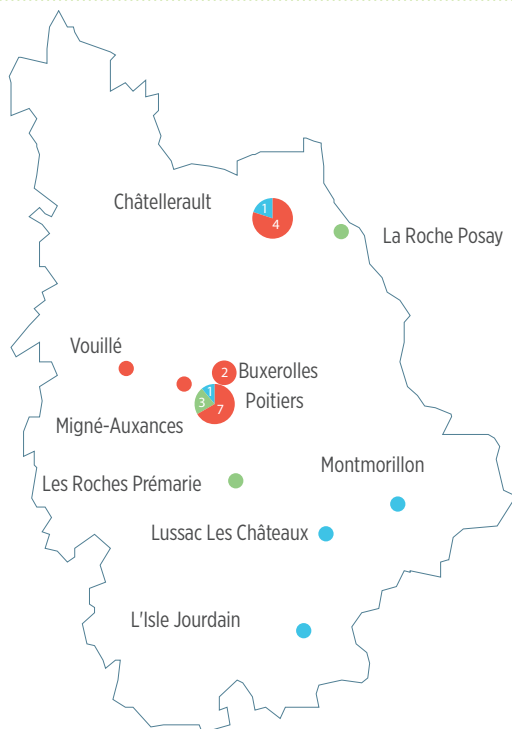
## 21 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

**321** ASSOCIATIONS ACCUEILLIES  
**79 548** HEURES DE BÉNÉVOLAT



# Vienne



## 25 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

## 15 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

## 5 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC

## 25 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

## 5 ADHÉRENTS

À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

5 670 BÉNÉVOLES  
ADMINISTRATEURS ET  
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS  
ENGAGÉS

1 604 SALARIÉS > 518 ETP  
25,7 € M€ DE BUDGET CUMULÉ  
1,02M€ EN MOYENNE PAR CENTRE

515 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES  
81 950 HEURES DE BÉNÉVOLAT

# SENACS

Les réseaux des caisses d'Allocations familiales et des Fédérations des centres sociaux et socioculturels développent depuis 2011 un partenariat autour d'une expérimentation d'observatoire des centres sociaux. L'utilité de cet outil partagé vient d'être réaffirmée dans la Convention d'objectifs et de gestion de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et dans le projet de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). En effet, avec plus de 2090 structures, la carte des centres sociaux représente un maillage unique du territoire national. Ces équipements de proximité offrent des espaces de vie souvent primordiaux pour bien des habitants. Les chiffres que vous avez découvert dans ces pages montrent la pertinence de leur action et leur adaptabilité.

Opérateurs directs sur leur territoire, en capacité d'organiser et de gérer des services et des activités, les centres sociaux sont aussi des lieux de concertation, d'élaboration et d'animation de projets de développement local. Ils s'appuient, pour ce faire, d'équipes constituées aussi bien de salariés que de bénévoles.

Inscrits dans la politique d'animation de la vie sociale des caisses d'Allocations familiales, les centres sociaux produisent des réponses adaptées aux questions et besoins des familles. Ils développent le lien social sur leur territoire et proposent aux habitants des parcours qui renforcent leur capacité d'être acteurs de leur vie. Ils permettent à chacun de s'impliquer dans la vie démocratique de son quartier, de sa commune.

Au-delà de la présentation de ce que font et ce que sont les centres sociaux, ce document de synthèse permet d'évoquer quelques grands points d'actualité de 2014 : réforme des rythmes éducatifs, mise en place des nouveaux schémas des services aux familles, réforme territoriale - en particulier pour les intercommunalités - et réforme de la politique de la ville avec une nouvelle cartographie des quartiers prioritaires. De nombreux sujets pour l'observation des centres sociaux !

***Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)***

Retrouvez également les plaquettes locales des 15 sites pilotes sur : [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)



### **15 TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX**

*Auvergne, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Aquitaine, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Centre, Normandie (Eure)*

Création et mise en page : Urbanitude

Illustrations : Modrimane

Achevé d'imprimer en Septembre 2015

Par l'imprimerie Dupli-Cretin

# PROJET SENACS

[www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

